PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs F. DOLTO

2026-2027

I. Présentation générale

L'accueil de loisirs F. Dolto est un espace éducatif destiné aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Il se déroule au 414 avenue Édouard-Herriot à Montmélian et est géré par la communauté de communes Cœur de Savoie. Les locaux appartiennent à la commune de Montmélian. Au mois de juillet, les enfants de maternelle sont accueillis sur l'école J.Rostand de Montmélian afin de pouvoir accueillir les enfants de manière plus satisfaisante.

Il fonctionne durant les périodes **scolaires et extrascolaires** pour l'année 2026-2027 :

➔ <u>Capacité d'accueil :</u>

- ✓ 40 enfants de maternelle et 56 enfants d'élémentaire **les mercredis,**
- ✓ 40 maternels et 72 élémentaires pendant **les vacances scolaires**.



➔ <u>Équipe</u> :

- 1 directrice **Amélie MIRALLES, éducatrice spécialisée**
- 1 directrice adjointe**, Sandra SCARSO, stagiaire BAFD**
- 10 animateurs permanents. (BAFA, DEUG STAPS, CAP EAEP, stagiaire BAFA)
- Des animateurs volontaires pour venir renforcer pendant les périodes de vacances scolaires.

II. Rappel du projet éducatif de la Communauté de communes

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs F. Dolto s'inscrit dans la continuité du **projet éducatif de la communauté de communes Cœur de Savoie**, qui défend les principes de :

– Laïcité.
– Citoyenneté.
– Développement et création de lien.
– Égalité.
– Développement des loisirs et valorisation du rôle de chaque structure.



III. Intentions pédagogiques

L'équipe pédagogique place l'enfant au cœur de son projet. Chaque enfant est considéré comme un individu unique, acteur de ses loisirs, évoluant dans un environnement bienveillant et sécurisant. Les intentions pédagogiques s'articulent autour des valeurs de :

- Plaisir
- Respect,
- Bienveillance,
- Inclusion.



Projet 1 : La bulle

Cette année, dans la continuité de l'année dernière, le projet de bulle continue de maturer et de se mettre en place. Après 1 année scolaire à expérimenter, nous sommes passés à la phase d'évolution puis de bilan qui nous permette aujourd'hui de proposer un projet cohérent avec une animatrice dédiée :

La salle a été pensé en 1er pour l'**Accueil des enfants à besoins particuliers :**

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation du nombre d'enfants à besoins particuliers accueillis au sein de notre structure. Si la vie en collectivité favorise les interactions et la socialisation, elle peut parfois s'avérer difficile pour certains enfants dont les besoins spécifiques nécessitent un cadre plus apaisant et individualisé. Afin d'y répondre au mieux, nous avons mis en place une **salle sensorielle appelée « La bulle » et inspirée du concept Snoezelen**, aménagée pour favoriser la détente, la sécurité et le bien-être. Une **animatrice dédiée** y accompagne les enfants qui en ressentent le besoin, ou pour lesquels l'équipe estime qu'un moment de retrait du collectif serait bénéfique. Cette salle, accessible tout au long de la journée, offre un espace ressource permettant à chacun de **se poser, se recentrer et de "décharger" les tensions** avant de réintégrer le groupe dans de meilleures conditions.

L'ouverture de cette démarche a également favorisé **le dialogue avec les familles**. En instaurant un climat de confiance et d'écoute, nous avons constaté que de plus en plus de **parents osent désormais se confier** sur les difficultés ou les troubles que rencontrent leurs enfants, voire sur des **situations de diagnostic en cours**. Certains parents exprimaient auparavant la crainte que la reconnaissance de ces troubles entraîne un **refus d'accueil** au sein du centre. En leur montrant que notre objectif est avant tout d'**accompagner chaque enfant dans le respect de ses besoins**, nous favorisons une relation partenariale basée sur la bienveillance, la transparence et la coéducation.

Nous souhaitons également instaurer un climat de confiance et d'écoute afin de favoriser le dialogue avec les familles et d'améliorer encore la qualité d'accueil des enfants.

La Bulle est un espace accessible à tous les enfants. Il n'est pas nécessaire d'avoir un « problème » ou une difficulté particulière pour pouvoir y accéder. Un enfant peut simplement ressentir le besoin de s'isoler quelques instants, de se calmer ou de profiter d'un environnement plus apaisé.

1. Organisation des temps dans la Bulle

Fonctionnement par petits groupes

Afin de préserver le calme et de garantir la qualité de l'accueil, la Bulle fonctionne avec des **groupes de trois enfants maximums par groupe**.

Créneaux de 30 minutes

Un **sablier** est utilisé afin de matérialiser le début et la fin du créneau. Cela permet aux enfants d'avoir un repère clair et d'assurer une rotation équitable entre les différents groupes et enfants.

À la fin du temps imparti, les enfants quittent la Bulle afin de permettre au groupe suivant d'en bénéficier.

2. Accès à la Bulle

L'accès à la Bulle se réalise tout d'abord par un besoin exprimé par l'enfant, puis une validation de son animateur référent puis par l'animateur présent dans la bulle en fonction du nombre d'enfant présent à l'intérieur.

La demande

Le fonctionnement de la Bulle repose sur un cadre clair afin d'éviter les conflits autour de son utilisation.

Les enfants peuvent exprimer leur besoin d'utiliser la Bulle, mais l'organisation des passages reste sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Si l'animateur référent détermine que pour une raison valable l'accès n'est pas possible, son nom est noté pour plus tard si celui-ci veut y aller dans moment plus adéquat. L'objectif est d'éviter les négociation ou demande excessif de la part des enfants.

L'organisation des groupes et des créneaux est définie par les animateur référent.

Le pointage

Une **fiche de pointage en T** permet de suivre les passages dans la Bulle.
Chaque groupe est identifié par **une couleur spécifique**, afin de faciliter :

- L'identification des groupes ;
- Le suivi des passages;
- La gestion des créneaux ;
- L'organisation générale de l'espace.

L'accès à la Bulle se fait avec **l'autorisation de l'animateur du groupe** ainsi que de de l'animateur présent dans la Bulle.

La justification

La Bulle ne doit pas être considérée comme un lieu réservé uniquement aux enfants rencontrant une difficulté particulière. **Tous les enfants peuvent utiliser la Bulle s'ils ressentent le besoin de s'y rendre.**

Il n'est donc pas nécessaire :
- d'avoir un conflit ;
- d'être en crise ;
- d'avoir un problème particulier ;
- de devoir expliquer ou justifier sa demande.

L'enfant peut simplement exprimer qu'il souhaite bénéficier d'un moment au calme.

Certains enfants peuvent avoir besoin d'un petit groupe, d'autres d'un environnement calme, tandis que certains peuvent avoir besoin de s'isoler momentanément afin de laisser retomber une émotion forte.
Ces besoins sont individuels et doivent être respectés.

La confidentialité

Les raisons pour lesquelles un enfant utilise la Bulle lui appartiennent.
Aucune justification concernant la présence ou les besoins d'un autre enfant ne doit être donnée au groupe.

Par exemple, un enfant peut avoir besoin de calme, d'être seul ou de s'éloigner momentanément du groupe pour éviter une situation de débordement émotionnel. Il n'est pas nécessaire d'expliquer cette situation aux autres enfants.

L'équipe d'animation veille ainsi à :

- respecter l'intimité de chaque enfant ;
- ne pas comparer les besoins des enfants ;
- ne pas stigmatiser un enfant utilisant la Bulle ;
- ne pas présenter la Bulle comme une punition ou une récompense ;
- favoriser une approche bienveillante et normalisée des besoins sensoriels et émotionnels.

3. Règles de vie dans la Bulle

Afin de conserver la fonction première de cet espace, certaines règles doivent être respectées.

Le calme

La Bulle est un espace où **le calme est demandé**.
Les enfants sont invités à parler doucement, à respecter les autres enfants et à adopter un comportement permettant à chacun de profiter de l'environnement sensoriel.
Le calme ne signifie pas nécessairement un silence absolu : l'objectif est avant tout de maintenir une ambiance apaisée.

Les jeux et le matériel

Aucun jeu ou matériel de la Bulle ne doit sortir de l'espace.
Les activités sont utilisées dans la Bulle et doivent y rester.
De la même manière, les jeux provenant de l'extérieur ne doivent pas être introduits dans la Bulle lorsqu'ils ne sont pas prévus pour l'activité.

Le rangement

Le rangement fait partie intégrante du fonctionnement de la Bulle.
Avant de quitter l'espace, les enfants doivent participer au **rangement des activités et du matériel utilisés**.
La Bulle doit être laissée propre, rangée et prête à accueillir le groupe suivant.
Cette règle permet de développer chez les enfants :

- l'autonomie ;
- le respect du matériel ;
- la responsabilité collective ;
- le respect des autres groupes ;
- la capacité à terminer une activité avant de passer à la suivante.

Si les règles ne sont pas respectées par l'enfant celui-ci est ramené vers son groupe.

4. Le rôle de l'animateur de la bulle

- expliquer aux animateur ainsi qu'aux enfants les objectif et fonctionnement de la bulle chaque début de période
- autoriser et organiser les passages dans la Bulle ;
- respecter le système de pointage ;
- veiller au respect des créneaux de 30 minutes ;
- utiliser le sablier comme repère temporel ;
- garantir le nombre d'enfant dans la bulle ;
- rappeler les règles de calme ;
- veiller à ce qu'aucun jeu ne sorte de la Bulle ;
- faire respecter l'interdiction d'introduire des jouets dans la tente ;
- accompagner les enfants dans le rangement ;
- respecter les besoins individuels des enfants ;

Les horaires et temps d'accueil

La bulle est accessible sur les horaires 8h-18h d'après les règles ci-dessous.

Les temps d'accueil du matin et du soir **à déterminer**

Conclusion

Après **deux mois au sein de la Bulle**, plusieurs constats permettent de mettre en évidence l'intérêt de cet espace dans le quotidien du centre de loisirs.

La Bulle apparaît comme un **véritable espace ressource**, répondant à différents besoins selon les enfants et les situations rencontrées.

Un espace dédié aux besoins individuels

Pour certains enfants, la Bulle permet de disposer d'un **endroit qui leur est spécifiquement dédié** , dans lequel ils peuvent s'isoler et prendre un temps pour eux.

Selon les besoins, l'enfant peut être accueilli **seul ou en petit groupe**. Cette organisation permet de proposer un environnement plus adapté aux enfants ayant besoin de calme, de retrait ou d'un accompagnement différent du fonctionnement collectif.

La Bulle constitue ainsi un espace identifié vers lequel l'enfant peut se tourner lorsqu'il ressent qu'il a besoin de s'éloigner momentanément du groupe.

Un soutien pour les enfants ayant des difficultés récurrentes avec le collectif

La Bulle représente également un outil intéressant pour les enfants qui rencontrent **de manière récurrente des difficultés à trouver leur place dans le collectif**.

Sans les exclure du groupe, elle leur offre la possibilité de disposer d'un temps de pause dans un environnement plus calme. Cet espace peut leur permettre de se poser, de diminuer les tensions et de retrouver progressivement les conditions nécessaires pour réintégrer le collectif dans de meilleures dispositions.

La Bulle ne doit donc pas être considérée comme un lieu d'exclusion, mais comme un **espace intermédiaire permettant à l'enfant de prendre du recul lorsque le fonctionnement collectif devient trop difficile à gérer**.

Une réponse au brouhaha et à l'agitation des salles

La Bulle permet également au **plus grand nombre d'enfants de s'écarter temporairement du bruit et de l'agitation présents dans les salles d'activités**.

Le fonctionnement habituel d'un centre de loisirs peut générer beaucoup de stimulations : bruit, déplacements, discussions, jeux, sollicitations multiples, mouvements des autres enfants, etc.

La Bulle offre un environnement différent, plus calme et plus contenant. Elle permet ainsi aux enfants qui en ressentent le besoin de faire une pause dans cette ambiance et de retrouver un niveau de stimulation plus adapté.

Une diminution de la surstimulation

Le fonctionnement de la Bulle permet également de **limiter la surstimulation liée à l'accumulation de jeux et de sollicitations**.

Une règle simple y contribue particulièrement : **un seul jeu ou une seule activité à la fois**.

Cette règle permet aux enfants de se concentrer sur une activité précise plutôt que de multiplier les sollicitations et les changements permanents de jeux.

Cette organisation semble particulièrement pertinente pour les enfants qui peuvent rapidement être débordés par un environnement riche en stimulations.

Un lieu de discussion et de partage

Au-delà de sa fonction sensorielle et de régulation, la Bulle s'est également révélée être **un lieu de discussion et de partage**.

Le cadre plus calme permet aux enfants de prendre davantage le temps d'échanger, de parler de ce qu'ils ressentent, de discuter entre eux ou avec l'adulte présent.

La Bulle peut ainsi favoriser une autre forme de relation entre les enfants et les adultes, plus posée et moins soumise aux sollicitations du collectif.

Projet 2 : repenser l'accueil des Gremlins (groupe 3/4ans)

À la suite de retours très positifs de la part des parents des enfants les plus jeunes accueillis, mais également de nos propres observations de terrain, il nous est apparu nécessaire de repenser les modalités d'accueil des enfants de 3 à 4 ans.

Jusqu'à présent, les enfants du groupe des 3/4 ans étaient accueillis, dès leur arrivée, au sein du bâtiment principal de l'accueil de loisirs, avec l'ensemble des autres enfants. Si cette organisation répondait à nos contraintes de fonctionnement, nous avons constaté qu'elle pouvait parfois être déstabilisante pour les plus petits. Le nombre d'enfants, l'agitation et l'environnement plus vaste pouvaient rendre la séparation avec le parent plus difficile et ne permettaient pas toujours aux enfants de trouver immédiatement leurs repères.

Notre réflexion a notamment été confortée par l'expérience menée en juillet, lors de l'accueil des enfants maternels à l'école Jean Rostand de Montmélian. Dans cet environnement plus adapté et plus intimiste, nous avons observé que les enfants semblaient davantage rassurés sur le plan affectif. La séparation avec leur parent s'effectuait de manière plus simple et plus fluide, et les enfants entraient plus sereinement dans leur journée.

Nous sommes conscients que **tous les enfants ont besoin de sécurité physique et affective pour pouvoir s'épanouir dans un accueil collectif**, mais que ce besoin est particulièrement important chez les plus jeunes enfants, qui découvrent parfois pour la première fois la vie en collectivité ou sont encore en pleine construction de leurs repères.

C'est dans cette continuité que, depuis le début de l'année scolaire, nous avons fait le choix d'expérimenter une nouvelle organisation pour le groupe des 3/4 ans : leur proposer un **lieu d'accueil plus intimiste, identifié et rassurant**, dans lequel ils évoluent principalement avec des enfants de leur âge et avec une équipe d'animation qui leur est dédiée.

Le groupe est ainsi accueilli dans un bâtiment spécifiquement adapté à la petite enfance, qui accueille également le **Relais Petite Enfance** ainsi que l'association parents-enfants **« La Petite Maison »**. Cet environnement nous semble particulièrement propice à la création d'un véritable cocon pour les plus jeunes, favorisant la sécurité affective, l'acquisition de repères et une transition plus douce entre la famille et l'accueil de loisirs.

Cette organisation constitue, pour cette année, une **expérimentation** que nous souhaitons observer et évaluer au fil des mois. Nous resterons attentifs aux réactions des enfants, aux observations de l'équipe et aux retours des familles afin de mesurer la pertinence de ce fonctionnement.

Notre objectif est avant tout de proposer aux plus jeunes **un accueil adapté à leurs besoins, à leur rythme et à leur âge**, afin qu'ils puissent vivre pleinement leur journée au centre, en se sentant en sécurité, entourés et en confiance.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs F. Dolto s'inscrit dans le respect des principes de la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989.

L'équipe veille à garantir à chaque enfant :

- le droit au jeu et aux loisirs (article 31),
- le droit à l'expression et à la participation (article 12),
- le droit à la non-discrimination (article 2),
- le droit à la protection et au bien-être (article 3).

Ces droits guident nos pratiques éducatives et renforcent notre mission d'accompagnement global de l'enfant.



IV. Objectifs pédagogiques

Les objectifs poursuivis au sein de l'accueil de loisirs F. Dolto sont :

- Développer l'autonomie : permettre à chaque enfant de faire des choix, d'expérimenter et de prendre des initiatives.

- Favoriser le vivre ensemble : encourager la coopération, la solidarité et le respect mutuel.

- Stimuler la créativité : proposer des activités variées favorisant l'expression artistique, manuelle et corporelle.

- Découvrir et respecter l'environnement : sensibiliser les enfants à la nature et au développement durable.

V. Organisation pédagogique

L'organisation du centre veille à respecter le rythme des enfants, à favoriser leur participation et à garantir leur sécurité. Les groupes sont constitués en fonction des âges et des besoins spécifiques des enfants. Les temps de vie quotidienne (accueil, repas, sieste, transitions) sont pensés comme des moments éducatifs à part entière.

➔ Sécurité, prévention et protection de l'enfance

L'accueil de loisirs F. Dolto accorde une attention particulière à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.

Les règles de fonctionnement, les consignes de sécurité et les protocoles d'urgence sont connus de l'ensemble de l'équipe d'animation et rappelés régulièrement en réunion.

- **Sécurité physique** : respect des taux d'encadrement, vérification quotidienne des locaux et du matériel, consignes affichées dans les salles et lors des sorties.
- **Sécurité affective** : accompagnement bienveillant, valorisation des réussites, écoute active des besoins et émotions de l'enfant.
- **Protection de l'enfance** : l'équipe est sensibilisée au repérage des signes de mal-être et sait à qui s'adresser en cas de suspicion de situation à risque. Les procédures internes sont connues (alerte à la direction, contact avec la PMI ou la cellule départementale de recueil des informations préoccupantes).

L'équipe veille également à sensibiliser les enfants aux notions de respect, de non-violence et de bienveillance entre pairs.

VI. Méthodes et outils pédagogiques

L'équipe d'animation adopte une démarche participative : observation, écoute active, propositions d'activités, et co-construction avec les enfants sur le groupe des élémentaires. Des outils tels que les plannings, les bilans et les réunions d'équipe permettent de suivre et d'ajuster la mise en œuvre du projet.

Lors de la réalisation des plannings, une importance est portée sur les propositions d'activités. Il est demandé aux équipes de proposer diverses activités, notamment des activités calmes et des activités dynamiques, afin de pouvoir répondre au maximum aux besoins des enfants accueillis.

VII. Relations avec les familles et les partenaires

La communication avec les familles repose sur la transparence et l'échange : affichage des plannings, réunions d'informations, temps conviviaux, bilans individuels.

Le centre travaille également en partenariat avec la mairie et les partenaires locaux afin de renforcer la cohérence éducative du territoire.

- ✓ Proposition de rencontres aux parents
- ✓ Portes ouvertes en juin pour les familles Nouvelles ou pas
- ✓ Organisation d'une passerelle avec la crèche Le Petit Poucet qui se trouve à côté de l'accueil de loisirs afin de permettre aux plus grands de la crèche de se familiariser avec les locaux afin que le passage de la crèche à l'accueil de loisirs soit plus facile affectivement pour les enfants.
- ✓ Organisation de diverses activités en faisant appel aux intervenants locaux
- ✓ Accès aux infrastructures de la commune telles que le gymnase et le DOJO de manière prioritaire.

L'accueil de loisirs de Montmélian se veut ouvert à toutes les propositions qui peuvent être faites de la part de partenaires du territoire pour permettre aux enfants de découvrir l'endroit où ils vivent.

Ils nous arrivent régulièrement de travailler en collaboration avec les différents services de la communauté de communes tels que les services mobilité et environnement/déchets dans l'organisation de certains de nos projets.

VIII. Évaluation et suivi du projet

Une évaluation régulière du projet pédagogique est réalisée par l'équipe afin d'analyser les pratiques, de mesurer les effets sur les enfants et d'ajuster les actions si nécessaire. Les observations, retours des familles et bilans d'équipe constituent les principaux outils d'évaluation.

- ➢ Bilan en fin de journée sur les groupes afin d'évaluer la journée passée
- ➢ Enquête de satisfaction envoyée aux parents au moins 1 fois par an
- ➢ Travail en équipe lors des réunions hebdomadaires sur un sujet en particulier pour que les animateurs puissent réfléchir en équipe à leur pratique professionnelle
- ➢ Mise en place d'analyses de la pratique depuis la rentrée 2025-2026

IX. Indicateurs d'évaluation

Pour mesurer la pertinence du projet pédagogique et ajuster les pratiques, plusieurs indicateurs sont suivis tout au long de l'année :

Objectif	Indicateurs observables	Méthodes d'évaluation
Développer l'autonomie	Enfants prenant des initiatives, participation à la mise en place d'activités, gestion autonome du matériel	Observation, bilans d'équipe
Favoriser le vivre-ensemble	Comportements coopératifs, entraide, climat de groupe	Observation, échanges en réunion
Stimuler la créativité	Diversité des productions, implication dans les projets	Retours enfants / animateurs
Respecter l'environnement	Participation à des actions éco-citoyennes, comportements responsables	Bilan des projets environnementaux
Favoriser l'inclusion	Utilisation de la salle "La bulle", participation des enfants à besoins particuliers	Observation, échanges familles-équipe

Fait à Montmélian, le 22 / 09 / 2026

